

## LES CONSIGNES RELATIVES AUX PHASES JAUNE, ORANGE ET ROUGE

Révisé le 5 mars 2021

- Toute activité en présentiel exige un plan opérationnel approuvé par le **Comité Mixte d'Hygiène et Sécurité au Travail de l'UMCS**.
- La tenue d'un **registre des présences** est effectuée grâce au système automatique d'accès par carte.
- Dans le cas d'un **résultat positif** d'un test de dépistage dans la communauté universitaire, il est possible que le secteur affecté ferme pendant un ou deux jours.

### LÉGENDE DU TABLEAU

Les colonnes **jaune, orange et rouge** distinguent les phases d'alerte jaune, orange et rouge du *Plan de rétablissement du Nouveau-Brunswick* :

[https://www2.gnb.ca/content/dam/gnb/Departments/eco-bce/Promo/covid-19/comparaison\\_phases\\_d-alerte.pdf](https://www2.gnb.ca/content/dam/gnb/Departments/eco-bce/Promo/covid-19/comparaison_phases_d-alerte.pdf)

Rappelons que ces consignes peuvent changer à n'importe quel moment.

	DANS LA PHASE JAUNE	DANS LA PHASE ORANGE	DANS LA PHASE ROUGE
<b>LE DÉPISTAGE À L'ENTRÉE DES ÉDIFICES</b>			
DÉPISTAGE <b>PASSIF</b> (QUESTIONNAIRE AFFICHÉ)	<b>PASSIF</b> Le dépistage <b>passif</b> est exigé à l'entrée des édifices.	<b>PASSIF</b> Le dépistage <b>passif</b> est exigé à l'entrée des édifices.	<b>ACTIF</b> Le dépistage <b>actif</b> est exigé. L'accès à chaque édifice est limité aux employées et employés qui y travaillent ainsi qu'aux étudiantes et étudiants qui ont des cours ou d'autres activités en présentiel.
DÉPISTAGE <b>ACTIF</b> (RÉPONDRE AUX QUESTIONS VERBALEMENT OU EN LIGNE AVEC PRISE DE TEMPÉRATURE AVANT D'ENTRER DANS LE LOCAL)	<b>ACTIF</b> <u>Dans les cours cliniques de science infirmière et les laboratoires de sciences</u> , le dépistage actif est exigé.	<b>ACTIF</b> <u>Dans les cours cliniques de science infirmière et les laboratoires de sciences</u> , le dépistage actif est exigé.	
<b>LES ACTIVITÉS DE RECHERCHE</b>			
LES ACTIVITÉS DE RECHERCHE EN PRÉSENTIEL	<b>PERMISES</b> Les activités de recherche en présentiel exigent un <b>plan opérationnel</b> approuvé.	<b>PERMISES</b> Les activités de recherche en présentiel exigent un plan opérationnel approuvé. Des <b>mesures supplémentaires</b> peuvent être exigées en phase orange.	<b>PERMISES</b> Les activités de recherche en présentiel exigent un plan opérationnel approuvé. Des <b>mesures supplémentaires</b> peuvent être exigées en phase rouge.
LA PRÉSENCE SUR LE CAMPUS DE <b>COLLABORATRICES ET COLLABORATEURS EXTERNES</b>	<b>PERMISE</b> Les noms des collaboratrices et collaborateurs externes doivent figurer dans le registre des visiteurs	<b>PERMISE</b> Les noms des collaboratrices et collaborateurs externes doivent figurer dans le registre des visiteurs	<b>PERMISE</b> Les noms des collaboratrices et collaborateurs externes doivent figurer dans le registre des visiteurs

PORT DU MASQUE DANS UN LABORATOIRE DE RECHERCHE LORSQU'ON SE TROUVE <b><u>SEUL</u></b>	<b>NON</b> Le port du masque n'est pas obligatoire quand on est <b><u>seul</u></b> dans un local.	<b>NON</b> Le port du masque n'est pas obligatoire quand on est <b><u>seul</u></b> dans un local.	<b>NON</b> Le port du masque n'est pas obligatoire quand on est <b><u>seul</u></b> dans un local.
PORT DU MASQUE DANS UN LABORATOIRE DE RECHERCHE <b><u>AVEC D'AUTRES PERSONNES</u></b>	<b>NON</b> Si la distanciation physique de 2 mètres est maintenue, le port du masque n'est pas obligatoire <b><u>à moins que l'on se déplace.</u></b>	<b>OUI</b> Le port du masque est obligatoire <b><u>en tout temps.</u></b>	<b>OUI</b> Le port du masque est obligatoire <b><u>en tout temps.</u></b>
L'UTILISATION DES <b>BUREAUX</b> DES ÉTUDIANTES ET ÉTUDIANTS DES CYCLES SUPÉRIEURS	<b>PERMISE</b> L'utilisation des bureaux d'étudiantes et étudiants des cycles supérieurs est <b><u>permise avec distanciation physique de 2 mètres.</u></b> Un plan opérationnel approuvé est exigé.	<b>PERMISE</b> L'utilisation des bureaux d'étudiantes et étudiants des cycles supérieurs est permise avec distanciation physique de 2 mètres. Le port du masque est obligatoire <b><u>en tout temps.</u></b> Un plan opérationnel approuvé est exigé.	<b>SUSPENDUE</b> L'utilisation des bureaux d'étudiantes et étudiants des cycles supérieurs est <b><u>suspendue.</u></b>
<b>LES COURS EN PRÉSENTIEL</b>			
LES COURS EN PRÉSENTIEL	<b>PERMIS</b> La professeure ou le professeur doit s'assurer que les consignes du plan opérationnel pour le cours sont respectées.	<b>PERMIS</b> La professeure ou le professeur doit s'assurer que les consignes du plan opérationnel pour les cours sont respectées. Le port du masque est obligatoire en tout temps pendant les cours.	<b>SUSPENDUE</b> Les cours seront donnés à distance. Certaines activités en présentiel dans <b><u>les cours pratiques</u></b> sont <b><u>modifiées</u></b> ou réalisées à distance.
LES EXAMENS EN PRÉSENTIEL	<b>PERMIS</b> Tout examen qui peut être fait en présentiel le sera.	<b>PERMIS</b> Tout examen qui peut être fait en présentiel le sera.	<b>PERMIS</b> Tout examen qui peut être fait à distance le sera.
<b>PORT DU MASQUE</b> DANS LES LABORATOIRES D'ENSEIGNEMENT ET ATELIERS PENDANT LES COURS PRATIQUES	<b>OUI</b> Le port du masque est obligatoire <b><u>en tout temps.</u></b> Le masque ne remplace	<b>OUI</b> Le port du masque est obligatoire <b><u>en tout temps.</u></b> Le masque ne remplace	<b>OUI</b> Le port du masque est obligatoire <b><u>en tout temps.</u></b> Le masque ne remplace pas

	pas les mesures de distanciation physique mais plutôt s’y ajoute.	pas les mesures de distanciation physique mais plutôt s’y ajoute.	les mesures de distanciation physique mais plutôt s’y ajoute.
L'ÉCHANGE DE DOCUMENTS PAPIER	<b>OUI</b> La professeure ou le professeur doit suivre le plan opérationnel pour la distribution de papier	<b>OUI</b> La professeure ou le professeur doit suivre le plan opérationnel pour la distribution de papier	<b>NON</b> La professeure ou le professeur ne doit ni distribuer ni ramasser de tests, de travaux, de feuilles de présence, etc.
LE COVOITURAGE AVEC MASQUE (ex. pour se rendre à une activité du cours qui a lieu hors campus)	<b>PERMIS</b> Le covoiturage est <b>permis avec masque</b> et distanciation physique	<b>NON</b> Le covoiturage n’est pas permis.	<b>NON</b> Le covoiturage n’est pas permis.
LES ACTIVITÉS ACADÉMIQUES OU DE RDC ASSOCIÉES À UN SIGLE DE COURS EN PRÉSENTIEL (ex. soutenance, examen prédoctoral, présentation de projet de RDC, etc.)	<b>PERMISES</b> Ces activités exigent un <b>plan opérationnel</b> approuvé.	<b>SUSPENDUES</b> Ces activités doivent avoir lieu <b>à distance</b> ou être reportées.	<b>SUSPENDUES</b> Ces activités doivent avoir lieu <b>à distance</b> ou être reportées.
LA PARTICIPATION DE PERSONNES EXTERNES À CES ACTIVITÉS EN PRÉSENTIEL (ex. parents, amies et amis, grand public)	<b>PERMISE</b> La participation en présentiel est permise. La tenue d’un <b>registre des présences</b> est obligatoire.	<b>NON</b> Ces activités doivent avoir lieu <b>à distance</b> ou être reportées.	<b>NON</b> Ces activités doivent avoir lieu <b>à distance</b> ou être reportées.
LA CONSULTATION EN PRÉSENTIEL AU BUREAU DE LA PROFESSEURE OU DU PROFESSEUR	<b>PERMISE</b> <b>Pour les cours en présentiel</b> , la consultation en présentiel au bureau de la professeure ou du professeur est <b>permise</b> avec tenue d’un registre des présences. Il est recommandé d’utiliser Teams. <b>Pour les cours à distance</b> , la consultation se fait normalement <b>à distance</b> par Teams, par téléphone, etc.	<b>DÉCONSEILLÉE</b> La consultation en présentiel au bureau de la professeure ou du professeur est <b>déconseillée</b> . La consultation se fait normalement <b>à distance</b> par Teams, par téléphone, etc.	<b>SUSPENDUE</b> La consultation en présentiel au bureau de la professeure ou du professeur est <b>suspendue</b> . La consultation se fait <b>à distance</b> par Teams, par téléphone, etc.
<b>LES ESPACES PARTAGÉS</b>			
PORT DU MASQUE <b>À L'EXTÉRIEUR</b> SUR LE CAMPUS	<b>OUI</b> Le port du masque est obligatoire <b>à proximité</b> du campus dans les espaces de stationnement.	<b>OUI</b> Le port du masque est obligatoire <b>en tout temps</b> . Le masque ne remplace	<b>OUI</b> Le port du masque est obligatoire <b>en tout temps</b> . Le masque ne remplace pas

		pas les mesures de distanciation physique mais plutôt s’y ajoute.	les mesures de distanciation physique mais plutôt s’y ajoute.
PORT DU MASQUE DANS LES <b>ESPACES COMMUNS À L’INTÉRIEUR</b> (incluant les postes de travail au Carrefour, les escaliers, les corridors, les ascenseurs, etc.)	<b>OUI</b> Le port du masque est obligatoire <u>en tout temps</u> .	<b>OUI</b> Le port du masque est obligatoire <u>en tout temps</u> .	<b>OUI</b> Le port du masque est obligatoire <u>en tout temps</u> .
PORT DU MASQUE À <b>LA CAFÉTÉRIA</b>	<b>OUI</b> Le port du masque est obligatoire en tout temps <u>sauf quand on mange</u> .	<b>OUI</b> Le port du masque est obligatoire en tout temps <u>sauf quand on mange</u> .	<b>FERMÉE</b> La cafétéria est <u>fermée</u> .
PORT DU MASQUE EN GROUPE DANS UNE SALLE D’ÉTUDE AVEC LA PORTE FERMÉE (avec distanciation physique de 2 mètres)	<b>SUSPENDUE</b> L’utilisation des salles d’étude est suspendue pour les groupes.	<b>SUSPENDUE</b> L’utilisation des salles d’étude est suspendue pour les groupes.	<b>SUSPENDUE</b> L’utilisation des salles d’étude est suspendue pour les groupes.
PORT DU MASQUE <b>SEUL</b> DANS UN LOCAL AVEC LA PORTE FERMÉE (ex. dans un espace de travail individuel réservé à l’avance dans les bibliothèques)	<b>NON</b> Le port du masque n’est pas obligatoire.	<b>NON</b> Le port du masque n’est pas obligatoire.	<b>SUSPENDUE</b> La réservation des espaces de travail individuel dans les bibliothèques est <u>suspendue</u> .
<b>LES ACTIVITÉS ET RASSEMBLEMENTS</b>			
<b>ACTIVITÉS ÉTUDIANTES RÉCRÉATIVES OU SOCIALES EN PRÉSENTIEL</b>	<b>PERMISES</b> Ces activités exigent un <u>plan opérationnel</u> approuvé.	<b>SUSPENDUES</b> Les activités étudiantes en présentiel sont <u>suspendues</u> . Elles ont lieu à distance ou sont reportées.	<b>SUSPENDUES</b> Les activités étudiantes en présentiel sont <u>suspendues</u> . Elles ont lieu à distance ou sont reportées.
<b>RASSEMBLEMENT SUR CAMPUS ORGANISÉ PAR UN SERVICE ADMINISTRATIF</b> (ex. conférence de presse, réception)	<b>PERMISES</b> Ces activités exigent un <u>plan opérationnel</u> approuvé.	<b>SUSPENDUES</b> Les activités en présentiel sont <u>suspendues</u> . Elles ont lieu à distance ou sont reportées.	<b>SUSPENDUES</b> Les activités en présentiel sont <u>suspendues</u> . Elles ont lieu à distance ou sont reportées.
<b>LE NOMBRE DE PARTICIPANTES ET PARTICIPANTS POUR UN RASSEMBLEMENT AVEC PLACES ASSISSES</b>	<b>CAPACITÉ DU LOCAL</b> La <u>capacité COVID du local</u> ou de l’espace à l’extérieur doit être respectée.	<b>SUSPENDUES</b> Les activités en présentiel sont <u>suspendues</u> . Elles ont lieu à distance ou sont reportées.	<b>SUSPENDUES</b> Les activités en présentiel sont <u>suspendues</u> . Elles ont lieu à distance ou sont reportées.

LE NOMBRE DE PARTICIPANTES ET PARTICIPANTS POUR UN RASSEMBLEMENT <b>SANS PLACES ASSISES</b>	<b>NOMBRE LIMITÉ</b> Le nombre de participantes et participants est limité à <b>20 ou moins à l'intérieur et à 50 ou moins en plein air.</b>	<b>SUSPENDUES</b> Les activités en présentiel sont <b>suspendues</b> . Elles ont lieu à distance ou sont reportées.	<b>SUSPENDUES</b> Les activités en présentiel sont <b>suspendues</b> . Elles ont lieu à distance ou sont reportées.
LA TENUE OBLIGATOIRE D'UN REGISTRE DES PARTICIPANTES ET PARTICIPANTS	<b>OUI</b> La tenue d'un registre des participantes et participants est <b>obligatoire</b> .	<b>SUSPENDUES</b> Les activités en présentiel sont <b>suspendues</b> . Elles ont lieu à distance ou sont reportées.	<b>SUSPENDUES</b> Les activités en présentiel sont <b>suspendues</b> . Elles ont lieu à distance ou sont reportées.
LA PRÉSENCE DE <b>PERSONNES EXTERNES</b> (ex. collaboratrices et collaborateurs)	<b>PERMISE</b> La présence de personnes externes est <b>permise</b> en inscrivant leur nom et numéro de téléphone dans le registre des visiteurs.	<b>SUSPENDUE</b> La présence de personnes externes est <b>suspendue</b> .	<b>SUSPENDUE</b> La présence de personnes externes est <b>suspendue</b> .
PRISE DE PHOTOS AVEC <b>TOGES RÉUTILISÉES SANS NETTOYAGE À SEC</b>	<b>PERMISE</b> Les finissantes et finissants pourront récupérer leur toge et épitoge aux services aux étudiants, après réservation.	<b>SUSPENDUE</b> Les finissantes et finissants pourront aller à un studio en ville ou louer leurs toges et épitoges du fournisseur Gaspard.	<b>SUSPENDUE</b> Les finissantes et finissants pourront aller à un studio en ville ou louer leurs toges et épitoges du fournisseur Gaspard.
<b>LES RÉUNIONS EN PRÉSENTIEL</b>			
LES CONSIGNES GÉNÉRALES POUR LES RÉUNIONS EN PRÉSENTIEL DOIVENT ÊTRE SUIVIES :	<b>SUSPENDUES</b> Les réunions en présentiel sont suspendues. Elles ont lieu par Teams.	<b>SUSPENDUES</b> Les réunions en présentiel sont suspendues. Elles ont lieu par Teams.	<b>SUSPENDUES</b> Les réunions en présentiel sont <b>suspendues</b> . Elles ont lieu par Teams.
<b>LES INSTALLATIONS</b>			
LE GYMNASE	<b>FERMÉ</b>	<b>FERMÉ</b>	<b>FERMÉ</b>
BIBLIOTHÈQUE/CARREFOUR	<b>PERMIS</b> L'accès au Carrefour/bibliothèque est <b>permis</b> . Le port du masque est obligatoire dans les espaces communs.	<b>PERMIS</b> L'accès au Carrefour/bibliothèque est <b>permis</b> . Le port du masque est <b>obligatoire</b> dans les espaces communs. Les salles d'étude sont accessibles mais individuellement.	<b>SUSPENDU</b> L'accès est <b>suspendu</b> . Certains services sont disponibles <b>à distance</b> .
LA CAFÉTÉRIA	<b>OUVERTE</b>	<b>OUVERTE</b>	<b>FERMÉE</b>

	La cafétéria est <u>ouverte</u> .	La cafétéria est <u>ouverte</u> .	La cafétéria est <u>fermée</u> .
--	-----------------------------------	-----------------------------------	----------------------------------